

TKP-L Enduit chaux-trass allégé

Mortier de fond et d'assainissement pour les enduits intérieurs et extérieurs, à haut rendement et facile à appliquer.

Informations techniques	
Base de liant :	chaux de trass
Groupe de mortier :	LW CS II selon DIN EN 998-1 PII selon DIN V 18550 MG P II selon DIN 18550
Résistance à la compression :	≥ 2,5 N/mm ²
Granulométrie :	0-2 mm
Temps de mise en œuvre :	env. 1 heure
Température de mise en œuvre :	+5°C à +30°C
Besoin en eau :	env. 11,5 l d'eau pour 30 kg
Consommation :	env. 15 kg/m ² pour une couche de 15 mm
Rendement :	env. 30 l pour 30 kg
Stockage :	à sec et conformément aux prescriptions
Forme de livraison :	sacs de 30 kg, en vrac
Couleur :	beige clair

Base de liant :

- chaux de trass

Propriétés :

- minéral
- avec trass inhibant les efflorescences
- ouvert à la diffusion, régulateur d'humidité
- mise en œuvre particulièrement facile

Application :

- comme enduit de fond à l'extérieur et à l'intérieur
- mise en œuvre fiable lors de la restauration et de l'assainissement de monuments/bâtiments historiques
- comme sous-couche de revêtements minéraux et organiques
- en tant qu'enduit intérieur avant la pose de tapisseries et l'application de peintures, ainsi qu'en tant qu'enduit intérieur pour sous-basements, caves, garages, halles, etc.

Qualité et sécurité :

- à faible teneur en chromates selon le règlement technique allemand concernant les produits dangereux TRGS 613
- qualité contrôlée
- conf. à LW CS II selon DIN EN 998-1
- conf. à MG P II selon DIN 18550
- chaux de trass extrêmement hydraulique selon DIN EN 459
- charges à granulation moyenne échelonnées et charges minérales allégées selon EN 13139 et EN 13055

Support :

L'enduit chaux-trass allégé peut être utilisé sur des ouvrages de maçonnerie de tout type, de préférence sur des supports historiques et présentant une très bonne isolation thermique, ainsi que sur du béton et sur des supports d'enduit. Le support doit être solide, dégraissé, exempt de peintures, propre, sec et protégé contre le gel.

Les supports fortement absorbants doivent être prétraités, les surfaces en béton doivent obligatoirement être prémouillées. Contrôle du support d'enduit dans le respect de la norme DIN 18350 relative aux travaux d'enduit et en stuc et de la norme DIN 18550 enduit, composants et exécution.

Mise en œuvre :

L'enduit chaux-trass allégé peut être préparé dans toute mélangeuse ou machine à enduire du commerce. Tenir compte des différents modes d'action des machines à enduire et régler la machine et la durée de mélange en conséquence. L'enduit chaux-trass allégé peut également être appliqué à la main, env. 11,5 l d'eau pour 30 kg.

Ajouter autant d'eau que nécessaire afin d'obtenir la consistance de traitement du mortier, appliquer ce dernier uniformément, lisser la couche appliquée et, pour finir, la rendre rugueuse ou la froter (feutrer) selon le type de finition. Épaisseur de la couche d'enduit 10 à 20 mm. Une couche d'enduit supérieure à 20 mm d'épaisseur est déconseillée. Si deux couches d'enduit sont appliquées, rendre la première couche rugueuse et la mouiller avant d'appliquer la deuxième couche. Temps d'attente après l'application de la première couche : un jour par mm d'épaisseur.

Le mortier frais doit être protégé contre le séchage et contre les influences atmosphériques défavorables telles que gel, courant d'air, ensoleillement direct et pluie battante (si nécessaire le protéger par une bâche). Ne pas exécuter les travaux à des températures ambiantes et de support inférieures à +5°C.

Aucun adjuvant outre que de l'eau propre ne doit être ajouté à l'enduit chaux-trass allégé. Respecter toutes les normes applicables et prescriptions en vigueur pour l'exécution des travaux.

Rendement :

Un sac de 30 kg d'enduit chaux-trass allégé donne environ 30 l de mortier frais.

Stockage :

À sec et conformément aux prescriptions.

Livraison :

Sac de 30 kg, en vrac dans le conteneur/silo

Remarque :

Ce produit contient de la chaux et présente une réaction alcaline à l'humidité/l'eau. C'est pourquoi il faut protéger la peau et les yeux. En cas de contact cutané, rincer à fond avec de l'eau abondante. En cas



de contact oculaire, consulter immédiatement un médecin. Cf. également les informations imprimées sur le sac.

Les indications se basent sur de nombreux essais et sur une longue expérience pratique. Elles ne sont cependant pas valables pour chaque cas particulier. C'est pourquoi nous recommandons d'exécuter des essais d'application le cas échéant. Sous réserve de modifications techniques impliquées par le perfectionnement. Pour le reste, nos conditions générales sont d'application.

État : mars 2008

www.ecobati.be



www.ecobati.be | info@ecobati.be